

# Comment remplir mon dossier EcoSub ?

## Vous vous posez des questions ???



Le Codep constate avec plaisir votre engagement dans le développement durable et votre volonté à être labélisé « ECOSUB ».

Bien sûr, vous faites des actions dans vos clubs ; cependant et afin de vous aider dans cette démarche de labélisation, vous trouverez ci-dessous quelques exemples.

### **N°1 : Rendre les activités subaquatiques accessibles au plus grand nombre :**

Lutter contre l'exclusion sociale

Promouvoir l'égalité homme-femme,

Associer les personnes en situation de handicap,

Faciliter le lien social en permettant l'accès à tous et toutes aux activités subaquatiques, par des événements (baptêmes, portes ouvertes, téléthon ...)

### **N°2 Adopter des pratiques éco-responsables :**

Réorienter les équipements en organisant des « troc-plongées »

Privilégier le co-voiturage et les transports en commun (ex : Blabla car)

Avantager les fournisseurs locaux,

### **N°3 Sensibiliser et impliquer dans la démarche de développement durable les clubs, les licenciés, les publics et les partenaires**

Mise en place d'une charte Développement Durable par une équipe et un référent au sein du Club en s'appuyant sur les axes de la FFESSM, et de la Commune.

### **N°4 Mettre en place des actions de sensibilisation autour de la santé et de la sécurité des pratiquants.**

Rappel des règles de sécurité dans le cadre des activités du club, des sorties mer, de la formation de vos adhérents,

Recyclage RIFA proposé tous les ans.

### **N°5 Promouvoir les valeurs du sport.**

Ces valeurs peuvent être incluses dans les statuts du Club

Elles peuvent être rappelées ou affichées lors des entraînements ou des sorties

### **N°6 Initier des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable.**

Organisation de soirées d'information, des soirées « films », avec l'aide des Commissions culturelles telles que la Biologie, la Souterraine, l'Archéologie, l'Audiovisuel... Cela permet des échanges.

Organisation de journée « Rando-palmée » de « nettoyage ». Ces journées permettent l'observation de la vie tant sur la faune et la flore mais également sur l'évolution et les changements de l'environnement.

Visite de l'aquarium.

**N°7 Valoriser le rôle central du bénévole**

Mettre en place des actions de valorisation des bénévoles assidus à la vie et la promotion des activités du Club

**N°8 Contribuer à la connaissance des écosystèmes et à la veille écologique.**

Formation de Cadres dans d'autres activités : ex : biologie

**N°9 S'inscrire dans les démarches de concertation pour un usage durable de l'espace subaquatique.**

Passer une convention avec la Commune et être partenaires sur des actions spécifiques

**N°10 Contribuer à la préservation des sites naturels en mer et en eaux intérieures**

La sensibilisation et la formation à la bio dans le cadre des référentiels de formation répondent à ces attentes.

Bon Courage !!!

